



Informez-vous librement, téléchargez
l'application SUD Orano Recyclage



Le 17 décembre 2025

EXPRIMONS NOTRE SATURATION. EXIGEONS LE RESPECT.

La situation ne peut plus durer pour les salariés Orano Recyclage La Hague. Notre préavis de grève est au verso.

Sous-effectifs persistants, postes supprimés, organisations de travail dégradées, pression inutile et excessive liée aux horaires et absence de prévention réelle ont des conséquences directes sur la santé physique et mentale des salariés. Les alertes RPS (Risques PsychoSociaux) se multiplient. Certains secteurs sont en grande difficulté.

La Direction reconnaît elle-même la gravité de la situation en mettant en place des dispositifs de soutien psychologique. **Mais traiter les effets sans s'attaquer aux causes, c'est accepter que la souffrance s'installe durablement.**

Dans ce contexte, SUD a déposé un **préavis de grève couvrant l'ensemble de l'établissement**. Cette grève concerne **tous les salariés, tous les métiers, tous les régimes de travail**.

Nous disons stop :

- **À la réduction continue des effectifs qui fragilise le collectif, augmente les FOH et les RPS (exemple de CONVERGENCE),**
- **À une organisation du travail déshumanisée et éloignée de la réalité du terrain,**
- **À une pression permanente fondée sur le contrôle plutôt que sur la confiance. Seuls les salariés Orano Recyclage badgent.**

La Direction doit prochainement présenter une **révision de son projet de site**. **C'est le moment de dire STOP.**

Sur la transparence et les RPS, nous avons demandé que les résultats de l'enquête OranoVox 2025 soient communiqués par service, comme accepté en Comité de Groupe.

La Direction locale a refusé. Ce refus est grave. Une restitution uniquement globale peut masquer des situations de RPS localisées.

Empêcher l'accès à ces données, c'est empêcher une prévention efficace.

La prévention primaire sur notre établissement est déplorable.

La Direction agite régulièrement la menace des conséquences financières d'une grève.

Soyons clairs : Le mouvement n'aura pas d'impact significatif sur l'intéressement versé en février. L'estimation à 8,8 % « semestriels » restant assurée.

Question légitime, **combien perd-on lorsqu'on se déclare gréviste (hors OMF) ?**

Je suis gréviste un poste/une journée : la retenue est équivalente à **1/30^{ème}** de la rémunération brute mensuelle (*comprenant notamment salaire de base + prime d'ancienneté + forfait de poste + incommodités + forfait relève + prime responsabilité*).

Je suis gréviste un demi-poste/une demi-journée : la retenue est équivalente à **1/50^{ème}** de la rémunération brute mensuelle.

Je suis gréviste 59min : la retenue est équivalente à **1/160^{ème}** de la rémunération brute mensuelle.

RÉVISION DU PROJET DE SITE : ENVOYONS UN SIGNAL !



Attention, je suis gréviste 2 jours/postes de suite : le salarié passe en grève dite « continue », la retenue prend alors en référence la durée hebdomadaire de travail. **La retenue sera plus importante que 2 x 1/30^{ème}.**

Exemple concret : un salarié faisant 2 journées/postes de grève et ayant une rémunération brute mensuelle de 2500 € perd **≈230 €** (pour une seule journée/poste de grève, il perd **≈84 €**). **ADHÉRENTS SUD : PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES PERTES !**



La Hague, le 16 décembre 2025,

Madame Stéphanie GAIFFE
Directrice Orano Recyclage La Hague

Reçu le 16 décembre 2025
à 16H00.

Madame Elodie LEBORGNE
Directrice des Ressources Humaines Orano Recyclage La Hague

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Mesdames,

Nous vous informons que notre organisation syndicale dépose un préavis de grève dont les modalités sont décrites ci-dessous :

Lieu : Etablissement Orano Recyclage La Hague.

Dates :

- Du mardi 23 décembre 2025 à 20H22 au vendredi 26 décembre 2025 à 13H30,
- Et du mardi 30 décembre 2025 à 20H22 au vendredi 02 janvier 2026 à 13H30.

Motif : Dégradation des conditions de travail et risques avérés pour la santé mentale des salariés, résultant d'une organisation du travail en sous-effectif, inadaptée à la réalité du terrain et d'un manque de prévention.

Le syndicat SUD Orano Recyclage La Hague revendique :

- Arrêt immédiat de la réduction des effectifs liée au projet CONVERGENCE dans le cadre de la refonte du projet site.
- Refonte de la politique de gestion du personnel, avec la mise en place d'un véritable service du personnel, de proximité, au service des salariés et non d'une gestion déshumanisée.
- Cessation de la pression managériale liée aux badgeages, respect d'une tolérance de 15 minutes sur l'ensemble de la journée ou du poste, fondée sur la confiance envers les salariés d'Orano Recyclage de l'établissement.

Veuillez agréer, Mesdames, nos respectueuses salutations.

Arnaud LEMAITRE
Délégué Syndical Central SUD Orano Recyclage

Laureline KESSELER
Déléguée Syndicale SUD Orano Recyclage La Hague

Amélie DESAINT-DENIS
Déléguée Syndicale SUD Orano Recyclage La Hague

Marius LAY
Délégué Syndical SUD Orano Recyclage La Hague

Steve DELAHAIE
Délégué Syndical SUD Orano Recyclage La Hague

Hervé SOHIER
Délégué Syndical SUD Orano Recyclage La Hague